

Le droit face à la terreur

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le droit face à la terreur / Alexis Deprau ; [introduction Alexis Deprau]

Auteur(s) : Deprau, Alexis

Autre(s) responsabilité(s) : Deprau, Alexis (Préfacier)

Publication : Paris : Les Éditions du Cerf, DL 2021

Description matérielle : 1 vol. (380 p.) : couv. ill. ; 22 cm

ISBN : 978-2-204-13848-2

EAN : 9782204138482

Classification décimale Dewey : 327.117

Note sur les bibliographies et les index : Chronologie

Bibliographie p. 369-[378]. Notes bibliographiques

Résumé ou extrait : Comment ne pas perdre son âme face au terrorisme ? Les lois et les pratiques des démocraties face à l'horreur respectent-elles l'État de droit ? Antidote à la terreur première, celle de l'ignorance et du doute face à cet ennemi tant imprévisible que redoutable, cette étude approfondie, nourrie des rapports parlementaires et de la jurisprudence, vient répondre aux questions légitimes du citoyen confronté à la violence terroriste qui endeuille la France depuis 2012 et aux moyens de sa lutte. Comment la France agit-elle pour prévenir l'attaque terroriste ? Comment les acteurs du renseignement ont-ils évolué pour prendre en compte les menaces nouvelles ? Où sont l'efficacité et la limite ? À la croisée des sciences politiques et du droit, Alexis Deprau livre ici une retranscription fidèle de ce que revêt l'aspect opérationnel de la lutte contre le terrorisme par nos services spécialisés. Fort de son expertise, cet essai inédit sur l'appareil antiterroriste français ne laisse aucune chance à l'approximatif. Il prodigue toutes les clés pour appréhender la violence aveugle de cette guerre que les fous de Dieu ont déclarée à notre modèle de société et à notre civilisation. Une enquête décisive qui, pour la première fois, pose de manière accessible toutes ces questions cruciales

Sujet - Nom commun : Terrorisme -- Lutte contre -- France

Terrorisme -- Droit -- France

Pouvoirs exceptionnels -- France